sert à prouver ce que l'on a en vue. C'est en songeant à l'*exemplum* que Cicéron exigeait de l'orateur une connaissance étendue de l'histoire. Or, Tertullien, avec sa double éducation de rhéteur et de juriste, avec son tempérament passionné de polémiste, fournit une matière de choix à l'étude de ce procédé traditionnel qu'il a adapté aux besoins nouveaux du christianisme. Quiconque s'intéresse à la littérature chrétienne lira avec autant d'intérêt que de plaisir cette étude fortement documentée, bien composée, sobrement et fermement écrite, qui permet de connaître plus profondément la personnalité de Tertullien et sa manière littéraire. Comme ses prédécesseurs, il fait un large emploi d'exemples empruntés à la nature et à l'histoire ; sans doute s'est-il contenté d'utiliser des manuels de vulgarisation pseudo-scientifique et des recueils de « traits » analogues à celui de Valère Maxime. Ce qu'il y a de nouveau chez lui, c'est l'emploi d'exemples empruntés à l'Écriture. On ne s'étonnera pas que le fougueux polémiste, avec son amour de l'exceptionnel et de l'excessif, n'ait pu se tenir de solliciter ou même de fausser les textes sacrés qu'il cite. C'est ainsi que, mentionnant les épreuves de Job et exaltant son extraordinaire résignation, il rappelle que celui-ci recouvra l'intégrité de son corps et de ses biens, mais resta volontairement privé de ses fils (« sustinuit iam uoluntariam orbitatem, ne sine aliqua patientia uiueret », *De pat.*, 14), alors que le texte sacré (*Job*, 43, 13) dit formellement que Job eut encore sept fils et trois filles. Naturellement, l'exemple suprême est celui du Christ, dont l'imitation doit être la règle du chrétien. Mais ici Mlle Pétré n'abuse-t-elle pas quelque peu du sens du mot *exemplum*?

Certes, cette étude est bien faite pour illustrer l'opinion de saint Jérôme sur Tertullien : « *Quid eruditius*? — encore qu'il s'agisse d'une érudition acquise à bon compte — *quid acutius*? », et, si elle n'apprend rien de très nouveau sur la personnalité de l'auteur, elle en met en lumière les aspects les plus intéressants.

André Boulanger.

Éditions de textes.

Q. Septimi Florentis Tertulliani Opera, ex recensione Aemilii Kroymann, Partis II volumen posterius (Corpus Scriptorum ecclesiasticorum Latinorum volumen LXX) : Wien, Hölder-Pichler-Tempsky ; Leipzig, Akademische Verlagsgesselschaft, 1942, xviii et 331 pages.

Ce volume contient les traités suivants : *De praescriptione haereticorum*, *De cultu feminarum*, *Ad uxorem*, *De exhortatione castitatis*, *De corona*, *De carne Christi*, *Aduersus Iudaeos*. Rappelons que la première partie du volume, l'*Apologétique*, texte établi par H. Hoppe, a été publiée en 1939, que les première et troisième parties (vol. XX et XLVII

ont paru respectivement en 1890 et 1906, et qu'on annonce comme prochaine la publication d'une quatrième et dernière partie. On ne s'étonnera pas de trouver ici, dans l'établissement du texte, les qualités d'information minutieuse, de précision et d'ingéniosité qui distinguent les volumes précédents. Pour le *De carne Christi*, dont l'*Agobardinus* n'a conservé que les dix premiers chapitres, et pour l'*Aduersus Iudaeos*, qui ne figure pas dans ce manuscrit, l'éditeur a utilisé un précieux manuscrit du XII^e^ siècle, le *Trecensis* 523, provenant de l'abbaye de Clairvaux, découvert, ou plutôt retrouvé en 1916 par Wilmart dans la bibliothèque de Troyes. Le *Trecensis*, qui contient cinq traités de Tertullien : *Aduersus Iudaeos*, *De carne Christi*, *De carnis resurrectione*, *De baptismo*, *De paenitentia*, s'accorde le plus souvent avec l'*Agobardinus* contre les *recentiores* et, par conséquent, peut généralement le suppléer là où son témoignage fait défaut. Mais, en maints passages où le *Trecensis* s'accorde avec les *recentiores* contre l'*Agobardinus*, c'est le premier qui paraît avoir conservé la bonne leçon. Cela permet de ramener à de justes limites la confiance excessive accordée à l'*Agobardinus* par de nombreux éditeurs de Tertullien, notamment Rigault et Oehler. Bien plus, soixante fois dans les dix premiers chapitres du *De carne Christi*, le *Trecensis* fournit une leçon qui lui est propre, et vingt-sept fois l'éditeur a cru pouvoir lui faire confiance. En particulier, ce manuscrit présente des flexions nominales et verbales qui s'écartent de l'usage commun, mais paraissent appartenir à la langue de Tertullien. Par exemple, *fructos* pour *fructus*, *odis* pour *odisti*, *praecanebat* pour *praecinebat*. Des mots ou des groupes de mots figurent dans son texte qui manquent dans tous les autres manuscrits et qui, cependant, ne paraissent pas être des interpolations. Cela suffit à mettre en lumière l'importance de ce manuscrit, nettement supérieur à l'*Agobardinus*.

En outre, il a été fait usage ici pour la première fois d'un manuscrit du IX^e^ ou du X^e^ siècle, originaire de l'abbaye de Corbie, le *Parisinus* 13047, qui contient un important extrait de l'*Aduersus Iudaeos*.

Dans l'ensemble, cette édition apporte un texte aussi sûr que le comportent la complexité et l'incertitude de la tradition manuscrite. Elle marque un progrès considérable, même sur les éditions partielles les plus récentes. Les conjectures personnelles sont assez nombreuses, mais très prudentes, et reposent sur une connaissance approfondie de la langue de l'auteur. Ajoutons que la préface, écrite en un latin qui parfois semble se ressentir d'une pratique assidue de Tertullien, contient des vues nouvelles sur l'histoire de la tradition manuscrite. Donc tout concourt à faire de cette édition un modèle et un très précieux instrument de travail.

André BOULANGER.

Collection Guillaume Budé :

— *Cicéron, Discours*, t. XI : *Pour L. Muréna. Pour P. Sylla*, par A. Boulanger : 1943, 163 pages.

Il faut être reconnaissant à M. Boulanger, à qui nous devons déjà le *Pro Flacco*, d'ajouter ce onzième volume à la série des *Discours* de Cicéron. Sa tâche était à peu près la même pour l'un et l'autre discours : manuscrits récents, dérivés plus ou moins directement d'un ancêtre (conservé) du XI^e^ siècle pour le *Pro Sylla*, d'un ancêtre (perdu) du IX^e^ siècle pour le *Pro Murena*, l'un et l'autre ancêtre reproduisant avec sincérité un modèle assez altéré et lacuneux ; la tentation est grande d'améliorer par des conjectures méthodiques un texte qu'on sait fautif, et les éditeurs successifs n'y ont pas manqué. M. Boulanger s'est tenu sur une sage réserve : il s'excuse (p. 162) de souscrire à « l'aventureuse mais séduisante » conjecture de Madvig à *Mur.* 23, 49 *cretae ipsae* (*certe ipsi* codd.), plus aventureuse encore que séduisante à mon avis ; je ne sais si *Mur.* 26, 54 je ne garderais pas le *relictus* des manuscrits sans recourir au *relicuus* de M. Boulanger, en tout cas préférable au *reliquus* de Halm ; *Mur.* 32, 67 je pense que M. Boulanger a raison de garder les « archaïsmes » *poenierim poeniui*, et je ne sais si *Mur.* 1, 1 je ne tirerais pas de l'impossible *fides* des manuscrits un datif *fide* (recommandé par Aulu-Gelle) plutôt qu'un banal *fidei* qui n'explique pas la faute (de même 1, 2 je tirerais volontiers du *consul ei... fidei* des manuscrits un *consulem... fide* plutôt qu'un *consulem... fidei*, en supposant que le *ei* à éliminer représente une correction fourvoyée du *fide* primitif) ; *Syll.* 11, 33 l'adoption de la forme, qu'on dit cicéronienne, *internicio* méritait peut-être une remarque...

En ce qui regarde la correction, M. Boulanger me permettra de lui signaler pour son *Erratum* p. 104 un *Grillus*, rectifié en *Grillius* p. 110 ; *Mur.* 40, 87 un *inuidiam* à changer, dans le texte et dans l'apparat, en *iniuriam* ; *Mur.* 35, 73 un *iuvitare* qui représente *inuitare*.

C'est un charme que de lire Cicéron dans la traduction de M. Boulanger : langue nerveuse, élégante, et qui surtout donne l'impression de la spontanéité, au point qu'on croit lire un texte dans l'original. Ceci dit, je serais mal venu à soumettre à M. Boulanger quelques scrupules : *Mur.* 27, 55 est-il juste de rendre *mouerunt* par un futur (où *s'exprimera* mon émotion) alors que le passé est appuyé un peu plus loin par *sum adfectus*? *Syl.* 9, 26 *sibi haberent* et *mihi liceret* ne représentent-ils pas des injonctifs dans le passé (je me disais : que les autres gardent pour eux... qu'il me soit permis à moi) plutôt que des conditionnels? Et, puisque la traduction de M. Boulanger nous donne une si fidèle image non seulement de la pensée, mais du style de Cicéron, n'est-il pas dommage, dans la clausule finale du *Pro Murena*, de rompre l'élan d'une période ver-

beuse par une chute d'un effet diamétralement opposé : « Oui, tel il sera ; j'en suis le garant et le répondant »?

J. Marouzeau.

— *Tite-Live, Histoire romaine*, t. III : livre III, texte établi par J. Bayet et traduit par G. Baillet : 1942, 114 doubles pages de texte, Appendice : p. 115-152.

J'ai dit dans un compte-rendu antérieur (cf. cette *Revue*, t. XIX, 1941, p. 371-373) tout le bien que je pense de cette édition de Tite-Live, dont voici le troisième volume. Je me borne à signaler que ce volume s'accompagne d'un Appendice historique très important, comprenant cinq monographies : L' « imperium » et les fluctuations de la magistrature patricienne ; Le lotissement de l'Aventin ; La loi des Douze Tables ; Le procès de Virginie ; L'organisation plébéienne et les « leges sacratae ».

On ne s'étonnera pas de la place que tient dans cet Appendice le commentaire juridique ; c'est qu'à partir de ce livre III les problèmes de droit s'entremêlent étroitement aux problèmes politiques, comme dans les deux livres précédents la religion et le mythe se mêlaient à l'histoire : on appréciera dans ces précieuses monographies, qui compensent l'insuffisance inévitable des notes de bas de page, la valeur de la collaboration qui s'est instituée ces dernières années entre historiens, philologues et juristes, symbolisée par les noms de Jean Bayet et des regrettés Noailles et Nicolau, à laquelle Tite-Live fournit une matière inépuisable.

J. Marouzeau.

— *Virgile, Bucoliques*, par E. de Saint-Denis : 1942, 30 & 76 pages.

C'est à M. de Saint-Denis qu'est échue la charge de reprendre le Virgile, épuisé, du regretté H. Goelzer.

Son édition fait l'économie d'une partie de l'Introduction générale, en particulier des pages quelque peu littéraires que Goelzer avaient empruntées à M. Bellessort ; ce qu'il en conserve est soumis à une critique rigoureuse et pourvu d'une bonne bibliographie ; le renvoi à la *Bibliography of Vergil* de M. F. Peeters (1933) et à la *Bibliotheca latina* des *Études classiques* (1936) dispense M. de Saint-Denis de reprendre l'historique détaillé des éditions de Virgile.

En ce qui concerne les *Bucoliques*, M. de Saint-Denis avait fort à faire pour reprendre l'examen de deux questions qui ont beaucoup sollicité la critique depuis l'édition Goelzer : la chronologie des pièces et les identifications de personnages. Pour la chronologie, il adopte à peu de chose près l'ordre proposé par M. J. Bayet ; pour les identifications, y compris celle de l'enfant de la 4e églogue, M. de Saint-Denis s'en tient à des solu-

tions de compromis (p. 23 : « Virgile a campé Tityre et Mélibée qui sont Virgile l'un et l'autre, sans être ni l'un ni l'autre »).

H. Goelzer avait accepté le texte traditionnel ; c'est celui aussi que suit, à très peu de chose près, M. de Saint-Denis ; mais il a mis à profit, pour la constitution de son apparat critique, le travail de R. Sabbadini portant sur la revision du *Palatinus* et des *testimonia*.

La traduction est telle qu'on pouvait l'attendre d'un savant curieux de lexicographie et en particulier attentif à la terminologie technique, qui tient une grande place dans les *Bucoliques* : ont disparu dans cette réédition les approximations et déformations qu'on avait pu reprocher à la traduction précédente : *arbustum* n'est plus une « plantation », *tornus* n'est plus le « tour », *colonus* le « colon »..., *triste* une « triste chose »... M. de Saint-Denis a le souci et le goût de l'expression propre, et ici, souvent, du terme rustique : le *catulus* est un « chiot », le *gemellus* un « besson », les *pueri* des « gars », la *uilla* une « métairie », les *noualia* des « emblavures » ; le réalisme y gagne, et la poésie familière du genre n'y perd rien.

J. Marouzeau.

— *Tacite, Vie d'Agricola*, par E. de Saint-Denis : 1942, xxvi & 52 pages.

C'est encore M. de Saint-Denis qui a pris pour Tacite la succession de H. Goelzer. L'édition Goelzer avait déjà mis à profit la floraison d'études qui ont suivi la découverte des manuscrits *T* (*Toletanus*) et *E* (*Aesinus*) ; aussi les données essentielles de cette nouvelle édition restent les mêmes, et pour l'établissement du texte en particulier M. de Saint-Denis s'en tient au principe admis par H. Goelzer : « La constitution du texte doit reposer sur *E*, et incidemment sur *T* ; il ne faut utiliser *A* et *B* que dans les cas, très rares, où *E* et *T* sont insuffisants ; » ce sont presque les termes mêmes dont s'était servi H. Goelzer (*Notice*, p. 103).

Les principes restant les mêmes, il suffit de confronter les apparats critiques pour se rendre compte de l'effort heureux qu'a accompli M. de Saint-Denis pour rassembler dans le plus petit espace possible et systématiser avec clarté les données essentielles de la tradition. Quant à ce qui est de l'établissement du texte, même après les éditions qui ont suivi celle de Goelzer, même après la présente édition, il subsiste bien des incertitudes : la liste des passages où *E* ne donne pas un texte satisfaisant (p. xxviii-xxix) est certainement trop réduite, comme le fait observer M. de Saint-Denis lui-même, et je n'adhérerais pas toujours au conservatisme qu'il professe en faveur d'un manuscrit très altéré ; mais je le loue, d'autre part, d'avoir résisté à la manie conjecturale qui a conduit trop souvent les éditeurs à normaliser un texte riche en imprévu.

Ce qui est éminemment regrettable, c'est qu'un texte qui pose tant de questions, et de toute nature, ne soit pourvu que de notes insuffisantes, encore que l'auteur ait rejeté en appendice celles qui ne trouvaient pas place en bas de page. En particulier, les remarques de langue sont rares : comment comprendre le *sinus famae* de XXX, 4 (que n'explique pas la note complémentaire à 23, 2 *propior sinus*)? comment admettre que *mare* à 18, 5, en dépit de la note de la page 42, puisse avoir le sens spécial de « la marée »? comment accepter sans commentaire à 30, 1 un *uniuersi coistis*, mal autorisé par une lecture douteuse de *E*, contre le *colitis* de la tradition, qui peut s'appuyer sur *Germ.* 16, 1 *colunt discreti ac diuersi*? comment entendre 10, 2 « La Bretagne... s'étend en superficie et par sa position géographique... », si pour *spatium* et *caelum* on ne renvoie pas, par exemple, à 24, 2 (*spatium... caelumque*) ou à 11, 2 (*positio caeli*)?

Il ne faudrait pas conclure de ces observations que l'auteur de l'édition soit porté à négliger les difficultés : il n'est que de lire l'étude littéraire que contient son Introduction ou son article des *Études classiques* (1941, p. 14-30), ou même la bibliographie si méthodique qu'il a constituée (p. XXXI-XXXIV de cette édition) pour se rendre compte qu'il possédait tous les éléments d'un commentaire approfondi ; il est seulement fâcheux que le cadre de l'édition nous ait privé de cet appoint.

J. MAROUZEAU.

— *Frontin. Les aqueducs de la ville de Rome*, éd. critique, traduction et commentaire, par P. GRIMAL : 1944, XXII & 173 pages.

C'est une rude tâche que de s'attaquer au texte de Frontin, car en même temps que la science d'un philologue il y faut la compétence d'un technicien.

Au technicien, il appartient d'élucider d'innombrables problèmes de topographie, d'hydrographie, de physique, en même temps que d'histoire et d'édilité. Je ne suivrai pas sur ce terrain M. Grimal, me bornant à le louer pour la sûreté avec laquelle il se meut au milieu de toutes les difficultés à travers 64 pages de texte et traduction et 35 pages de notes compactes.

Sa tâche de philologue consistait d'abord à reviser un problème délicat de critique des textes : Bücheler dérivait toute notre tradition manuscrite du *Cassinensis C*, et pouvait en conséquence négliger les *recentiores* ; l'édition de Krohn en 1922 s'en tient encore à cette conception. Mais divers philologues, et M. Grimal à leur suite, ont cru pouvoir établir que deux de nos principaux manuscrits, *V* et *M*, dérivent non pas de *C*, mais d'un modèle de *C*.

Malheureusement, les faits probants sont rares, et M. Grimal regrette

(p. XIX, n. 5) de ne pas pouvoir apporter une preuve cruciale. Il en propose quelques-unes qui sont d'inégale valeur : celle qui est demandée à 7, 7 (p. XX, n. 1) est inopérante : à cette place, le texte de *VM* ne nous est d'aucun secours ; à 8, 2 (même note), c'est une raison de topographie qui fait préférer la leçon de *VM* (*XI*) à celle de *CU* (*decimum*) : l'argument est-il sans réplique, alors surtout qu'il s'agit de chiffres romains? 23, 1 (p. XIX, n. 5) ne prouve rien, puisque *inde* de *VM* est considéré comme une faute, *CU* ayant la bonne leçon *quoniam* ; reste 14, 2 (p. XX, n. 2), où *-s ui* de *V* et *-s uii* de *M* sont plus près de la bonne leçon *sui* que le *sex* de *C* ; ce seul argument suffit-il à renverser un stemma? J'ai cherché moi-même des preuves convaincantes ; elles ne manquent peut-être pas autant que le pense M. Grimal ; voici, entre autres, des exemples d'une bonne leçon conservée par *VM* seuls contre *C* : 3, 2 *ab illis* contre *habiles* ; 5, 3 *idem* contre *ibidem* ; 7, 5 *inuenisse* contre *inuenti* ; 73, 4 *non* contre *nam* ; au ch. 9, *protem* de *VM* ne peut venir du *par* de *C*, *usuta* de *seu quia*, *complere nisi* de *complendi* ; 10, 5 *audiui uera* de *adiuuatur* ; 10, 7 *opere* de *eo* ; 23, 1 *inde* de *quoniam* ; 13, 2 *Titiano* de *tian* ; à 126, 1 *VM* donnent un *modis* admis comme authentique, et qui n'est pas dans *C* ; où l'ont-ils pris? etc., etc. N'y a-t-il pas là de quoi nous faire admettre que la tradition *VM* doit passer par-dessus *C*?

Seulement en quoi consiste la tradition *VM*? Le stemma de la p. XX nous donne *M* comme dérivé de *V* et, effectivement, l'apparat ne nous révèle rien de *M* qui ne soit dans *V*, sauf des erreurs gratuites. Dès lors, à quoi bon encombrer l'apparat des leçons de *V*?

Et une question analogue se pose pour l'autre branche, où *U* nous est donné comme descendant de *C* (cf. p. XIX) ; si la chose est exacte, de quel intérêt sont les leçons de *U*? De nous fournir au moins quelques corrections, dit M. Grimal (p. XIX, n. 2) : par exemple 6, 3 *creati*, qui complète l'obscur *ati* de *C* ; 7, 1 *ser.*, qui éclaire le *s.* de *C* (variante non mentionnée dans l'apparat !) ; 7, 6 *milium* (contre *milia* des autres mss.) ; à quoi on peut ajouter : 12, 1 *egerent* (contre *agerent* des autres mss.) ; 25, 5 *adiectione* (*-nem*) ; 70, 3 *iam* (*sam*) ; 99, 1 *hereditate* (*-ti* ou *-tem*). Maigres glanures, qui suffisent sans doute à attester que *U* s'est enrichi de corrections depuis le point de départ *C* (nous voyons par un exemple comme 126, 1 *modis*, texte de *U* et de *MV*, omis par *C*, à quelle tradition *U* a pu emprunter ses enrichissements), et qui pouvaient faire accessoirement l'objet de mentions utiles, mais qui ne justifient peut-être pas dans l'apparat l'adjonction systématique et permanente de *U* à son ascendant *C*.

En résumé, on a l'impression que la tradition *C* gagne à être contrôlée par le témoignage de *V*, mais qu'on pouvait sans dommage faire l'économie de *U* et de *M*. En tout cas, il valait la peine de poser le problème

avec plus de netteté et d'adopter une attitude qui rendît l'apparat critique plus parlant.

Il était possible aussi de poser plus nettement certains problèmes connexes. Celui, par exemple, de l'ascendance de *CV*. Quelles vues avons-nous sur leur modèle immédiat? Était-ce un manuscrit récent, en minuscules, ou un manuscrit déjà ancien, en onciales? La question est soulevée p. XVII ; elle n'est pas résolue. Certaines données sont fournies dans la note 4 de la p. XVII, mais elles sont peu instructives ; en particulier, il est fait état d'abréviations contestables : les fautes des ch. 7 et 24 ne s'expliquent pas par des abréviations ou haplographies. En revanche, un très grand nombre de variantes et d'erreurs, non relevées dans l'Introduction, s'expliquent par l'hypothèse d'une écriture extraordinairement riche en abréviations, et par là approximativement datable ; cf., entre autres : 9, 7 *ergo-uero* ; 10, 4 *originem-uirginem* ; 10, 5 *ergo-uirgo* ; 31, 4 *nouauerunt-nominauerunt* ; 6, 3 *tum ex-tamen* ; 7, 6 *autem quae-atque* ; 17, 1 *cuiusque-eque* ; 19, 3 *modum-nomen* ; 10, 7 *opere-eo* ; etc., etc. Parfois l'abréviation, non comprise, a été reproduite approximativement telle quelle : 125, 1 la formule (*de*) *ea re ita* (*censuerunt*) est figurée par les lettres E. R. I. dans *CU*, par C. K. L. dans *VM* ; 108, 1 la même formule est réduite à un I dans tous les manuscrits ; 96, 1 la formule *senatus consulto* est représentée par *eo* ; 6, 5 le nom d'Auguste, si la conjecture de Poleni est juste, n'a laissé d'autre trace qu'un *a* ; abréviations mystérieuses : 6, 4 *RRAnam* ; 7, 8 *p. R...* Le plus souvent le copiste, incapable d'interpréter l'abréviation, laisse un blanc ; d'où les étranges et innombrables lacunes de notre texte, que les éditeurs ont beau jeu de combler à qui mieux mieux. Il y a dans cette pratique abusive des abréviations un élément d'identification et de datation qui méritait de n'être pas négligé.

Dans la présentation du texte et de l'apparat, je dois signaler quelques inconséquences qui touchent à des questions de méthode.

La pratique qui consiste à figurer par ω l'ensemble des manuscrits *moins le manuscrit considéré dans chaque cas particulier* est peu défendable et a le tort d'égarer ceux qui observent la discipline des éditions Budé.

L'emploi des italiques pour signaler les éléments de texte non fournis par les manuscrits n'est pas observé avec conséquence : doivent être en italique les mots *infra*, *cum* (65, 7), *penes* (96, 1), *quadringentae quinquaginta nouem* (67, 8), etc., etc. ; inversement ne doit pas l'être (3, 2) *intra*, que donnent les manuscrits *VMU*, etc.

L'emploi des traits abréviatifs (type : *senatum CU* : *-atus VM*) n'est pas rigoureux ; il n'y a pas toujours équivalence entre les tronçons représentés par le trait ; ainsi 23, 2 : *centenariarum* Joconde : *-narium* ω

-tanarum V ; 18, 1 *omnes CU* : *-que M omnem V* ; si bien que nous sommes parfois dans l'embarras pour reconstituer l'état des manuscrits ; que signifie, par exemple 18, 5 : *traiciuntur CU* : *-mur VM*? 7, 8 *stagmino CUV* : *-no M*? De même, il n'y a pas toujours correspondance exacte entre les parties de texte comparées : 77, 6 le mot *aut* ne fait pas partie du texte contesté.

Pour l'orthographe, M. Grimal, qui pourtant détrône le *Cassinensis*, a décidé de s'en rapporter servilement à ce manuscrit : il écrira, dit-il p. XXII, n. 4 : *mistus*, et inversement *sexs, substantie...* Je trouve au ch. 7, 7 un horrible *pene* (qui n'est même pas de *C*, mais de *V*) ! Toutes orthographes de basse époque, qui appartiennent au copiste ou à son école, mais qui ne méritent pas l'honneur de l'édition. Inversement, je trouve à 23, 1 un accusatif pluriel *auctoris* qui serait étrangement archaïsant si c'était une graphie authentique ; mais qui ne voit que c'est dans l'esprit du copiste un génitif (*auctoris* compris comme s'accordant avec *cuiusque*), et que, par conséquent, il faut écrire *auctores* comme l'instant d'après *aetates*?

L'état du texte et surtout l'état supposé de l'archétype, avec ses innombrables abréviations, invitait aux restitutions et arrangements. Nombreuses sont les corrections proposées par des éditeurs précédents. M. Grimal en ajoute de son cru, qui sont parfois séduisantes, comme 76, 6 *a specu* (*ascus C*), parfois sans vraisemblance paléographique, comme 67, 6 *a piscina in arcus riuo* (*quinarias arcuo CU*).

Parmi celles qu'il accepte de ses prédécesseurs, certaines sont sujettes à caution : 114, 2 comment tirer du *seruatum* des manuscrits le *credideriм* de Krohn? 6, 4 comment l'inintelligible *RRAnam* des manuscrits peut-il recouvrir un *Tiburtinam*, alors que dans le voisinage immédiat les mots *Tibur* et *Tiburtium* sont reproduits sans faute? 115, 4 qu'est-ce que le *seriuatum* de Krohn? 7, 8 comment le *per* de Bücheler peut-il rendre compte des étranges leçons des manuscrits : *p. R (C)*, *per p. r. (U)*, *propi et d (V)*, *per pr rd (M)*? 7, 7 à une fantaisie de Schultz *stat immobilis* M. Grimal ajoute une autre fantaisie *aqua sub rupibus...* L'impression qu'on retire de ces remaniements est qu'ils ne sont pas toujours méthodiques et conçus en fonction de l'état des manuscrits.

Une restitution fréquente des éditeurs est celle du mot *aqua*, diversement fléchi : 7, 3 ; 7, 7 ; 9, 1 ; 9, 2 ; 11, 1 ; 13, 3 ; 90, 1 ; 93, 2 ; 94, 3... Comment admettre que les copistes aient si souvent omis un mot aussi facile et aussi attendu dans un texte d'hydrographie? Je m'étonne qu'un éditeur ne se pose pas la question ; d'autant plus que la réponse me paraît évidente : c'est un mot qui, en raison même de son extrême fréquence, devait être abrégé dans le modèle, et probablement réduit à un *q* accompagné de quelque signe d'abréviation ; c'est ainsi que nous

le voyons à chaque instant dans les manuscrits réduit à *que* (9, 1 ; 9, 2 ; 13, 3 ; 65, 2 ; 125, 1), à *qua* (129, 4), à *quam* (128, 2)... Il y a là la justification d'un grand nombre de conjectures.

« Dans les parties mathématiques, dit M. Grimal, p. xx, la critique interne suffit souvent à retrouver le texte primitif ;... les résultats obtenus par les premiers éditeurs à cet égard restent acquis. » Encore faut-il remarquer que les restitutions sont parfois hardies : 67, 8 Bücheler tire un *quadringentae quinquaginta nouem* de ce qui est dans les manuscrits *quingente (CUM)* !

« Pour les passages topographiques, ajoute M. Grimal, nous avons dû recourir à des conjectures appuyées sur les données archéologiques ; méthode dangereuse, mais qui nous a paru la seule possible en l'espèce. » Rien à dire sur ce point, puisque M. Grimal reconnaît lui-même le danger du procédé, qui équivaut parfois à un véritable cercle vicieux.

L'interprétation est à louer, comme aussi la traduction : faut-il noter que 9, 6 *nec* doit être interprété par *et non* plutôt que par *ne... quidem* (cf. note 27) ; que 10, 2 et 3 le sens donné à *responderit* (coula) et *uocauerunt* (fit découvrir) demanderait à être expliqué et justifié ; que 5, 2 *Venox* signifie bien plutôt « le Veinard » (de *uena* = la veine) que « le Chasseur » (de *uenare*?). Pourquoi s'obstiner à traduire le titre *De aquae ductu...* de façon inexacte : « Les aqueducs... », comme s'il y avait le pluriel d'un terme concret, alors que le singulier nous impose l'interprétation par l'abstrait : « De l'adduction d'eau... »?

Quand il s'agit du Commentaire, M. Grimal se sent sur un terrain solide et qui lui est familier ; il s'est acquis une compétence spéciale pour élucider les problèmes de physique, de topographie, d'hydrographie, que pose à chaque instant ce texte difficile, et les nombreuses notes éparses au bas des pages ou groupées à la fin du volume renferment les éléments d'un véritable corps de doctrine, si bien que cet ouvrage sur les eaux se présente comme un heureux complément de l'étude remarquable que M. Grimal vient de publier en même temps sur les *Jardins de Rome* (cf. ci-dessous, p. 301).

J. Marouzeau.

— *La veillée de Vénus (Peruigilium Veneris)*, texte établi et traduit par R. Schilling : 1944, LIV & 30 pages.

Jolie édition d'une jolie œuvrette, qui invite à la lecture, en revêtant d'une forme agréable une investigation approfondie : 54 pages d'Introduction et 17 pages de commentaire pour un texte de 93 vers !

Le commentaire est la partie la plus personnelle et la plus solide de l'ouvrage ; il est l'œuvre d'un jeune savant qui s'est fait une spécialité de l'étude de la Vénus romaine (cf. cette *Revue*, t. XX, 1942, p. 44) ; les

obscurités d'une poésie qui procède le plus souvent par allusions ne résistent pas à une analyse rigoureuse qui met en œuvre toutes les données de l'histoire religieuse.

Le commentaire philologique pourrait, dans le détail, prêter à quelques objections : la rédaction de la note au v. 73 laisserait croire que M. Schilling adhère, sans plus, à l'explication de *Tities* par *Titus* que propose Tite-Live ; v. 85, la remarque que « l'adjectif *raucus* n'exclut pas les cygnes de la catégorie des oiseaux mélodieux » demanderait un éclaircissement : ce qui est mélodieux, c'est le légendaire chant du cygne, exploité par les poètes, et non pas son chant réel, qui est *raucus* sans conteste. Dans la partie philologique du commentaire, je trouve que M. Schilling a bien vite fait d'admettre v. 46 la syncope (qu'il appelle d'ailleurs « forme contracte ») *peruiglanda*, à ma connaissance sans exemple ; qu'il passe bien vite v. 67 sur l'étrange construction de *inbuit* ; que la note sur *subditum* v. 65 n'explique guère le sens adopté dans la traduction : « souveraine, elle s'est frayé... ». V. 74, l'explication de *patrem* et de *nepotem*, qui suppose une correction dure, un rejet invraisemblable et une construction rare de génitifs, ne me convainc pas.

Pour ce qui est de la traduction, v. 4, la phraséologie galante « sous la caresse amoureuse des pluies » est bien peu dans le ton de *de maritis imbribus* (cf. le sens précis donné à *maritus* v. 26, 61, 83, 88), et la même idée est bizarrement rendue dans le commentaire à ce vers par « son époux la pluie » ! — V. 9 ce n'est pas à l'écume, mais à la mer, que se mêle le sang tombé du ciel, et Vénus ne sort pas d'un « flocon » (*globo* !). — V. 18 comment tirer « resserre son orbe » du si simple qualificatif *orbe paruo*? — V. 79 comment entendre « elle le *nourrit* des baisers des fleurs »?

Dans l'établissement du texte, on aurait pu souhaiter plus de sévérité. D'abord, les données de la tradition sont-elles suffisamment utilisées? « Les trois manuscrits S, T, V, dit M. Schilling, représentent des états du texte plus ou moins éloignés de l'archétype » ; qu'est-ce à dire? Quel archétype? Il est donc admis que nos trois manuscrits dérivent d'une source commune? La chose me paraît, en effet, incontestable ; mais alors pourquoi renoncer à proposer un stemma (cf. la note 3), qui pourrait fournir une règle de comparaison? M. Schilling fait bon marché de la comparaison : il se borne à nous dire pour T qu'il « diffère par de nombreuses variantes, ainsi que par l'omission d'un vers » des deux autres manuscrits ; mais encore? De quelle nature sont ces variantes? Pour ce qui est de celle que constitue l'omission d'un vers, qui ne voit que ce vers (40) a été sauté dans T par haplographie (deux vers successifs commencent par *Ipsa uellet*), et que par conséquent l'omission est sans intérêt pour la parenté? En fait, la façon dont se groupent les variantes dans

l'apparat est fort instructive et pouvait conduire à définir le rapport qu'il y a entre nos trois témoins, compte tenu bien entendu des corrections introduites par Sannazaro, qui ne sont pas si difficiles à dépister qu'il est dit p. LXII et qui sont, du reste, assez insignifiantes.

M. Schilling avait la bonne fortune, dans ces temps difficiles, de pouvoir collationner *de visu* les trois manuscrits disponibles ; n'est-il pas dommage qu'il ait négligé de parti pris les variantes d'écriture ou d'orthographe (p. LXII)? Certaines graphies admises sans variante indiquée posent cependant des questions ; ainsi *inbuit* (v. 66) à côté de *imber* (constant), *umentis* (v. 16) à côté de *tumentes* (v. 15)...

L'établissement du texte mettait à une rude épreuve la sagacité de l'éditeur. Il est certain que les manuscrits sont très altérés et dérivent d'un archétype lui-même très fautif, de sorte que la correction est légitime et même nécessaire : M. Schilling s'est-il toujours soumis à la règle qui veut qu'on ne suppose aucune faute sans en fournir une explication satisfaisante? On pourra en douter pour des cas tels que *tumentes* (v. 15), *detinenda* (v. 46), *sume uestem* (v. 52), *tauri* (v. 81). Mais le reproche, par delà M. Schilling, va aux éditeurs antérieurs.

Dans son Introduction, M. Schilling fait une assez large part à l'étude littéraire du poème. Je le trouve indulgent à l'égard de ce qu'il appelle les « particularités » de langue et de style. Je suis plus frappé — et choqué — que M. Schilling de l'abus étrange, poussé jusqu'à la manie, de la préposition *de* (v. 4, 6, 9, 11, 17, 24, 25, 39, 71) de la valeur donnée à *totus* (*totos flores* !), des constructions *iussit ut*, *uellet ut* (v. 22, 41), de la syntaxe *tenorem tramite inbuit* (v. 66), de ce que M. Schilling appelle « le jeu varié des anaphores », et qui est en réalité un abus obsédant (v. 1-2, 13-14, 40-41, 51-52, 55-56, 69-70), de la hantise de certains mots : *maritus* (v. 4, 26, 61, 83), *totus* (v. 35, 46, 51, 60), *umens* (v. 16, 21, 61), de certain emploi générique de l'adjectif (flagello *myrteo*, *myrteas* casas ; *florulentae* purpurae, *floreas* coronas, *spumeo* globo, *ferinis* stragibus, *seminali* tramite, etc., etc.). Peut-on dire que cette langue est classique, que ce style est simple, « qu'on ne saurait unir plus harmonieusement la bonhomie familière au style expressif »? Et — c'est là que je veux en venir — peut-on, de ces particularités, qui, à mon avis, attestent plus de gaucherie et de prétention que d'art et de sincérité, tirer argument pour une attribution du poème à l'historien Florus? Car c'est là l'hypothèse que nous présente M. Schilling ; hypothèse ancienne, puisqu'elle remonte à 1737, et qui a été reprise plusieurs fois depuis. M. Schilling l'appuie sur des arguments nouveaux, tant historiques que littéraires. Avec beaucoup d'ingéniosité, il fonde, si l'on veut, une possibilité ; mais je dois dire que la confrontation des vers de l'Anthologie attribués à Florus avec ceux de notre poème m'incite à la défiance. Qu'importe? La

démonstration de M. Schilling représente dans son étude un appoint et un luxe ; elle lui aura été, en tout cas, l'occasion de pénétrer plus avant dans l'étude du poème et de nous le restituer d'une manière plus vivante.

J. Marouzeau.

— *Les Silves de Stace*, édition critique par H. Frère : 1944, LXXXVIII & 210 pages. (Exemplaire de thèse. L'édition définitive a paru depuis en deux volumes, avec traduction et Notes complémentaires.)

L'édition de M. Frère vient se superposer à celle de A. Klotz (1911) sans prétendre à la renouveler. La critique du texte de Stace est à peu près stationnaire depuis la découverte du manuscrit *Matritensis M*, qui a permis d'éliminer toute la descendance des *Itali*. Des questions importantes restent cependant posées, dont la plus grave est de savoir si le manuscrit *M* est l'exemplaire même découvert à Constance par Pogge, ou s'il n'en est qu'une copie faite par Pogge lui-même, ou même s'il n'est qu'une copie de copie, enfin quel est le manuscrit que Politien a utilisé en l'appelant « liber Poggii »? On a fourni à ces questions des réponses contradictoires ; M. Frère les enregistre, les confronte et, après un examen laborieux, conclut, p. LXXVI, qu'aucun des *stemmata* proposés n'est recevable et, p. LXXVIII, que « le mieux est de constater l'*ἀπορία* ». Résignation pénible, après un examen qui s'étend sur près de 90 pages d'introduction.

Était-il nécessaire, dans ces conditions, et après l'Introduction, également abondante, de A. Klotz, de s'étendre sur la description du manuscrit *M*? Les pages XXIV à XLV sont consacrées à relever les fautes les plus fréquentes, avec le souci de distinguer entre les fautes graphiques et celles qui ne le sont pas : il eût peut-être été possible, en se bornant à étudier celles de la première catégorie, de les interpréter systématiquement, en vue de reconstituer les écritures des modèles successifs ; M. Frère signale l'intérêt de cette recherche, mais ne la pousse pas, à mon avis, aussi loin qu'il eût fallu ; n'y aurait-il pas là un moyen précisément de fournir des données à la question posée plus haut de l'ascendance de *M*?

Au moment d'aborder l'établissement du texte, quelle méthode de travail M. Frère tire-t-il de sa longue étude préliminaire? Constatation, p. XLV : « *M* est une mauvaise copie d'un modèle qui n'était pas bon » ; conclusion, p. LXXVII : « On conservera autant que faire se pourra les leçons de *M*. » Il faut bien avouer que cette attitude est décevante ; n'y a-t-il vraiment rien de mieux à faire, en présence d'une source unique, très corrompue, que de la tenir comme faisant foi? Si jamais la critique a eu la partie belle pour s'exercer méthodiquement, c'est bien dans un cas comme celui-ci. Et M. Frère est bien obligé de le constater au cours

de l'établissement du texte : d'une leçon qu'il conserve : « uix tolerandum ! » s'écrie-t-il (II, 3, 17) ; « uix ferendum ! » (IV, 4, 102). Et l'on a l'impression parfois qu'il ne fallait pas beaucoup d'audace pour envisager des arrangements au moins vraisemblables.

Ce n'est pas que M. Frère s'interdise toute conjecture. Parfois de façon à emporter notre adhésion. A l'occasion aussi en provoquant nos scrupules : est-il vraisemblable (I, 3, 70) d'adopter la correction de L. Havet *Anien en*, qui suppose un emploi pour le moins étrange de la particule? Peut-on admettre (III, 2, 140) une forme *bafis*, qui suppose un traitement *baphēis* > *baphĕis* > *baphiis* > *bafiis* > *bafis*? Est-il possible (I, 4, 29) de prêter à Stace l'archaïsme *quom*, et comment expliquer que dans un même vers cette forme aurait été transcrite par le copiste une fois *cui* et une fois *quam*?

— *Prudence*, t. I : *Cathemerinon liber (Livre d'heures)*, par M. Lavarenne : 1943, XXXIX & 79 doubles pages.

M. Lavarenne s'est attaché à l'étude de Prudence depuis les thèses de doctorat qu'il a consacrées à cet auteur (cf. cette *Revue*, t. XII, 1934, p. 219).

Comme pour son édition de la *Psychomachie*, M. Lavarenne ne pouvait sans doute mieux faire ici que de reproduire le texte de Bergman, le savant éditeur de Prudence dans le *Corpus* de Vienne ; il n'y a donc rien à dire ni de la présentation du texte ni de l'apparat, qui est réduit au strict minimum, en dépit de l'énorme *instrumentum* que constituent les nombreux manuscrits de Prudence.

L'Introduction, sobre, résume le peu qu'on sait de Prudence ; elle est chiche d'indications concernant son œuvre, son art, sa langue : deux pages sur ses « défauts », deux pages sur ses « qualités », six lignes sur « l'intérêt de son œuvre » ; c'est peu pour un auteur qui, en dépit de sa médiocre valeur personnelle, représente au moins dans l'histoire de la poésie une étape significative : l'adaptation de formes surannées à une mentalité nouvelle ; les deux pages que M. Lavarenne consacre à ce qu'il appelle d'une façon peut-être bien ambitieuse « la réconciliation du christianisme et de la culture classique, de la Vérité avec la Beauté », nous apprennent moins que n'eût fait par exemple une confrontation systématique de Prudence avec ses modèles classiques d'une part, avec ses inspirateurs chrétiens d'autre part : l'apparat nous fournit bien des renvois aux textes sacrés, mais pour les profanes quelques références notées par-ci par-là à Horace et Virgile ne nous donnent qu'une faible idée des démarquages par lesquels prétend se recommander cette poésie.

Sur la langue, l'Introduction ne contient à peu près rien, non plus que sur la prosodie et la métrique, et les notes de bas de page ne comblent

pas cette lacune. M. Lavarenne sait pourtant mieux que personne, lui qui a consacré un volume de près de 700 pages à une *Étude sur la langue du poète Prudence*, combien de remarques appelle cette langue composite et artificielle. On lui est reconnaissant de nous avertir d'un sens particulier de *stemma* (VII, 81), d'une confusion possible entre *culmen* et *culmus* (I, 14) ; mais comment laisser passer une forme telle que *fraglat* (III, 22 ; V, 114 ; XI, 68), un emploi comme *cur precemur* = parce que nous prions (IV, 81), sans nous avertir au moins par une référence qu'il en est fait mention aux paragraphes 50 et 862 de l'*Étude*? Comment mentionner une prononciation *inmaclatorum* (XII, 130) sans nous dire un mot de la phonétique et de la prosodie de Prudence, sans que paraisse même posé le problème de la quantité et de l'accent à une époque où la métrique traditionnelle voit ébranler ses fondements?

La traduction de M. Lavarenne, inspirée plus d'une fois de celle de l'abbé Bayle, est habile et scrupuleuse ; elle fait rendre tout ce qu'elle peut à cette pauvre et prétentieuse poésie, dont les artifices mettent à une rude épreuve l'ingéniosité du traducteur.

Je ne souscrirais pas sans discussion à des interprétations telles que *Per.* XII, 37 (Introd., p. IX) :

> Cyaneusque latex umbram trahit imminentis ostri ;
> Credas moueri fluctibus lacunar.

« L'eau bleue emprunte ses teintes à la pourpre qui la surmonte, et inversement l'on croirait que les flots font remuer le plafond. »

J'hésite devant « les troupeaux qui errent dans les flots » (III, 47) ; « le lait encore mou pressé dans un panier fragile » (III, 70) ; « le sang qui palpite » (III, 92 : *uena tremit*) ; *tinguis* = tu changes (II, 70) ; « la vipère face contre terre » (III, 149), « monter dans un haut navire » (VII, 106), « une rosée d'huile grasse » (V, 13)...

M. Lavarenne s'est amusé à traduire quelques hymnes en vers blancs ; l'exactitude y perd, la poésie y gagne-t-elle? Veut-on, pour en juger, quelques échantillons?

> ... Et diverses apparitions
> Lui montrent des choses cachées.
> Car, libérée de soucis, l'âme
> ... Ne peut rester couchée, inerte...

J'aime mieux la prose avouée, qui a au moins l'avantage de ne pas ajouter à ce qu'a déjà de si artificiel l'original.

J. Marouzeau.

Études critiques.

Léon-E. Halkin, *La technique de l'édition. Conseils aux auteurs pour la*